

**Semaine du 6 au 10 novembre 2023**

## **Revalorisation du RSA – Le Parlement alerte le Gouvernement**

Cela fait désormais plusieurs années que l'aide européenne permettant de compenser l'éloignement et le coût du fret subi par les céréales destinées à l'alimentation animale dans les RUP n'a pas été revalorisée en dépit de la hausse des coûts. Pourtant, encore aujourd'hui, l'Etat hésite à débloquer les 8 millions d'Euros nécessaires à la préservation de la compétitivité des éleveurs et du pouvoir d'achat de nombreux concitoyens ultra-marins.

Dans ce cadre, les responsables de l'ensemble des filières comme les élus locaux ont été appuyés par de nombreux parlementaires ultramarins qui ont interpellé le Gouvernement au sujet de l'enveloppe du Régime Spécifique d'Approvisionnement (RSA).

Le 24 octobre, la Commission des finances a été désertée par certains députés de la majorité présidentielle lors de l'examen tardif de la mission Outre-mer du projet de Loi de finances 2024 (PLF). Cela a laissé le champ libre aux oppositions, dont le député réunionnais de la Gauche Démocratique et Républicaine Frédéric Maillot. Le député GDR a notamment présenté un [amendement](#) visant à augmenter l'enveloppe du RSA de huit millions d'euros. Celui-ci a été adopté par la Commission des finances, un signal politique fort, bien que le sort de cet amendement lors de l'examen du texte devant l'Assemblée nationale ou en cas de déclenchement d'un éventuel 49,3 reste incertain.

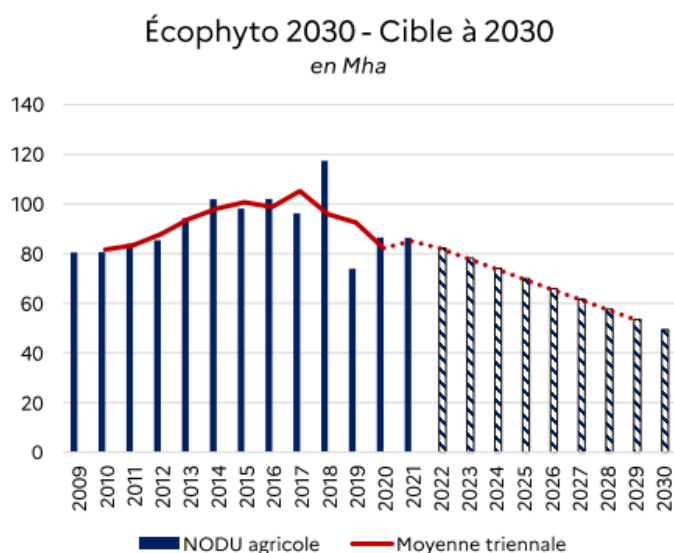
Le 26 octobre, la sénatrice réunionnaise Viviane Malet (Les Républicains) a interrogé la Première ministre par l'intermédiaire d'une [question écrite](#) au Gouvernement. Dans celle-ci, la sénatrice rappelle que depuis 2018, « *un montant de 5 millions d'euros d'aides au fret aurait dû être injecté dans la filière mais que les acteurs locaux ont assumé eux-mêmes* ». Vivian Malet achève sa question écrite en rappelant que cette demande d'augmentation correspond à un engagement de l'Etat.

Le 30 octobre, [la commission des lois a auditionné](#) le ministre délégué chargé des Outre-mer, Philippe Vigier sur les crédits de la mission Outre-mer prévus dans le PLF. Profitant de ce temps d'échange avec le ministre, le député Mouvement indépendantiste martiniquais Jean-Philippe Nilor l'a interpellé au sujet du RSA. « *Nous avons besoin d'entreprises de production (...) Comptez-vous enfin répondre favorablement à la demande urgente d'augmentation de la dotation RSA ?* » a-t-il lancé, ajoutant que « *la sous dotation (du RSA) est un facteur de la vie chère, de perte de compétitivité des productions locales et de perte d'emploi.* ». Il a caractérisé la situation comme étant un « *revirement de l'Etat incompréhensible* ».

Malgré l'insistance du député, Philippe Vigier n'a pas répondu à ces questions, préférant concentrer ses réponses sur d'autres problématiques.

## Plan Écophyto – Présentation du plan par le Gouvernement

Le 30 octobre, le Gouvernement a présenté la nouvelle stratégie visant à réduire de 50% l'utilisation des pesticides d'ici 2030 par rapport à la moyenne 2015-2017.



Elle est conforme aux objectifs de la stratégie européenne « *de la ferme à la fourchette* » et intègre les objectifs du règlement sur l'utilisation des pesticides (SUR) en cours de négociation au niveau européen. Cependant, il convient de noter que la stratégie nationale se fonde sur le « *nombre de doses unités* » (NODU) alors que le futur règlement européen prend en compte un autre indicateur, notamment l'HRI (*Harmonised Risks Indicator*).

Globalement, le Gouvernement souhaite accélérer le remplacement des pesticides par des alternatives

agroécologiques et s'engage à soutenir la transition vers l'abandon des produits phytosanitaires.

Relevons que le Gouvernement s'engage à adopter « *une gouvernance renforcée dans les Outre-mer pour agir à la hauteur des besoins* ».

Afin de mener à bien cette tâche, le Gouvernement promet de créer des groupes de travail pour interdire l'importation des pesticides contenant des substances interdites en Europe. De plus, le Gouvernement s'engage à disposer d'un bilan POSEI et à financer des aides aux filières à bas niveau d'intrants (OFB).

Enfin, le plan Écophyto 2030 prévoit de mettre en place une gouvernance spécifique et de nommer un chef de file pour animer le réseau Écophyto, ainsi que pour mobiliser et faciliter la concertation.

Au niveau européen, le Gouvernement a réaffirmé son engagement à adopter une position forte au Conseil européen concernant le règlement SUR afin d'assurer l'harmonisation des réglementations sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires au niveau européen.

La publication finale et officielle du plan Écophyto 2030 est prévue pour janvier 2024, après consultation du Conseil national de la biodiversité et du comité national de l'eau, prévue au mois de décembre.

## Accord commercial UE/Australie – L'échec des négociations

La France a mis son veto sur les quotas d'exportation de viande bovine et ovine, qui étaient une exigence de l'Australie, ainsi que sur ceux relatifs aux sucres. Olivier Becht, ministre délégué chargé du commerce extérieur, a déclaré que « *les demandes de l'Australie concernant les quotas*

*d'exportations de viande ne répondaient pas à nos demandes. Ils auraient mis en danger nos filières françaises ».*

En effet, Canberra exigeait les mêmes quotas que ceux accordés par Bruxelles au Canada dans le cadre du CETA et à la Nouvelle-Zélande, soit 40.000 tonnes de viande bovine pour le premier et 36.000 tonnes de viande ovine pour le second. L'Australie faisant face à une surproduction dans la filière des bovins, l'accord représentait un risque pour les exploitations européennes notamment pour la France. L'Association INTERBEV (Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes) était d'ailleurs fermement opposée à cet accord.

De plus, depuis 2018, l'UE négocie avec l'Australie des quotas d'importations de sucre brut en franchise de droits provenant d'Australie. L'UE avait proposé environ 15 000 à 20 000 tonnes métriques d'importations de sucre brut en franchise de droits en provenance d'Australie par an. Les négociateurs australiens les ont estimés insuffisants. L'ouverture de contingents supplémentaires au bénéfice des pays tiers pourrait avoir pour conséquence l'arrêt brutal des productions ultrapériphériques qui ne peuvent faire face à la concurrence asymétrique menaçant directement leurs parts de marché en Europe continental, seul débouché à l'export des RUP.

Les négociations ne devraient pas pouvoir se finaliser avant les prochaines élections législatives australiennes prévues au cours de l'année 2025 au plus tard.

## **Antilles – Déplacement de François-Xavier Bellamy**

L'Eurodéputé François-Xavier Bellamy, président de la délégation française du Parti Populaire Européen (PPE) au Parlement européen et vice-président exécutif des Républicains, était en Martinique du 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre et en Guadeloupe du 1<sup>er</sup> au 4 novembre.

L'objectif de cette visite était d'approfondir la connaissance sur le terrain des enjeux auxquels sont confrontés les habitants de ces deux régions ultrapériphériques, afin de prendre en compte les problématiques spécifiques de ces régions dans les différents processus législatifs en cours au niveau européen et national.

Parmi ces problématiques, l'octroi de mer, la vie chère, la sécurité, les coûts du fret et du transport aérien, le Régime Spécifique d'Approvisionnement, la difficulté d'accéder aux fonds européens de manière générale, la flotte de pêche traditionnelle en mal de renouvellement, et l'absence de cohérence entre la politique externe et la politique interne de l'Union notamment s'agissant des questions commerciales et normatives.

La thématique de la vie chère a été abordée au cours des rencontres avec les représentants des secteurs agricoles et industriels. L'occasion pour le chef de file du PPE de s'exprimer à ce propos : *« La vie chère, c'est plus largement la question du développement économique, d'une meilleure autonomie, notamment sur le plan alimentaire, d'une meilleure capacité d'exportation. Tous ces sujets ont des composantes européennes ».*

Par ailleurs, le sujet de l'octroi de mer et le sujet du RSA – Régime Spécifique d'Approvisionnement – ont été évoqués au cours des rencontres avec les industriels des deux îles (AMPI-MEDEF-CCI). Ce dernier dispositif, qui vise à compenser autant que possible les surcoûts liés à l'éloignement des marchés des DROM, est crucial pour toutes les industries et les productions locales qui importent leurs matières premières agricoles. De ce fait, et dans un contexte d'augmentation constante de tous les surcoûts de production, l'augmentation de la dotation à allouer à l'aide RSA est demandée. Si rien

n'est fait, l'augmentation des surcoûts sera répercutée sur les prix des produits, ce qui aura inévitablement un impact sur la « vie chère ».

En outre, la rencontre avec les acteurs de la filière banane en Martinique et en Guadeloupe a permis de rappeler les problématiques auxquelles ils sont confrontés et les enjeux à venir. Ainsi, les Nouvelles Techniques Génomiques (NGT) ont été présentées comme une solution qui permettra aux producteurs européens de développer de nouvelles variétés résistantes aux maladies dans les zones tropicales humides et de poursuivre le développement d'une production biologique. A noter qu'à ce stade, cette position n'est pas soutenue par la Commission européenne. Pour mémoire, le vote en commission ENVI, responsable sur le fond, est prévu le 11 janvier 2024 et le vote en plénière du Parlement européen aura lieu la semaine du 15 janvier 2024.

Finalement, Monsieur Bellamy, en tant que membre de la commission de la Pêche du Parlement européen, a été reçu par le président et les membres du CRPMEM de Guadeloupe, entretien au cours duquel les pêcheurs de l'île ont pu exposer leurs craintes liées à la non-autorisation par la Commission européenne des aides d'Etat pour le renouvellement de leur flotte.

## **Assemblée générale EURODOM**

Le 28 novembre prochain aura lieu l'Assemblée Générale statutaire, réservée aux membres d'EURODOM à Bruxelles.

La matinée sera l'occasion de dresser un bilan de l'année 2022 et d'échanger sur les enjeux auxquels font face les acteurs socio-économiques ultramarins.

Les travaux de l'après-midi seront organisés autour des deux tables rondes suivantes, en présence de représentants des institutions françaises et européennes : « Les productions locales des RUP et le Pacte vert et bleu » et « Economies ultramarines et développement industriel : quelles perspectives ? ».

**AGENDA DE LA SEMAINE**  
**Semaine du 6 au 10 novembre 2023**

*Lundi 7 novembre*

Parlement Européen :

- **Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire et Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs (Bruxelles, 15h à 16h15) :**

Justification et communication relatives aux allégations environnementales explicites (directive sur les allégations écologiques). Examen du projet de rapport.

*Mardi 7 novembre*

Assemblée nationale :

- **Commission d'enquête sur les causes de l'incapacité de la France à atteindre les objectifs des plans successifs de maîtrise des impacts des produits phytosanitaires sur la santé humaine et environnementale et notamment sur les conditions de l'exercice des missions des autorités publiques en charge de la sécurité sanitaire (15h15) :**

Audition, ouverte à la presse, de M. Philippe Duclaud, directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises au ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, et M. Serge Lhermitte, directeur général adjoint.

Table-ronde, ouverte à la presse, dédiée à la prospective, avec M. Christian Huyghe, directeur scientifique Agriculture à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE); Mme Maud Blanck, responsable en France du dispositif des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP) : le règlement SUR, son objectif, l'indicateur utilisé, les crop-specific rules (ce qui permet de faire le lien aux CEPP), l'obligation d'enregistrement des pratiques et la formation des conseillers; Mme Laure Latruffe, pilote scientifique du Programme Prioritaire de Recherche Cultiver et Protéger Autrement : la dimension économique de la transition et les leviers pour y parvenir; Mme Cécile Détang-Dessendre, directrice scientifique adjointe Agriculture : comment la PAC et le PSN actuellement sur la table devraient évoluer pour devenir des vrais leviers de la transition ?

Parlement Européen :

- **Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (Bruxelles, 16h30 à 18h30) :**

Plantes obtenues par certaines nouvelles techniques génomiques et denrées alimentaires et aliments pour animaux contenant de telles plantes, et modification du règlement (UE). Examen du projet de rapport.

Rapport spécial de la Cour des comptes européenne : Action de l'UE pour une gestion durable des sols - Des normes peu ambitieuses et un ciblage limité. Présentation par Eva Lindström, membre rapporteure de la Cour des comptes européenne suivi d'un échange de vues.

## *Mercredi 8 novembre*

### Assemblée nationale :

- **Commission d'enquête sur les causes de l'incapacité de la France à atteindre les objectifs des plans successifs de maîtrise des impacts des produits phytosanitaires sur la santé humaine et environnementale et notamment sur les conditions de l'exercice des missions des autorités publiques en charge de la sécurité sanitaire (14h) :**

Audition, ouverte à la presse, de M. Didier Guillaume, ministre de l'agriculture entre 2018 et 2020.

Audition, ouverte à la presse, de M. Stéphane Travert, ministre de l'agriculture entre 2017 et 2018.

- **Délégation aux Outre-mer (16h) :**

Présentation du rapport de la commission d'enquête sur la vie chère par M. Johnny Hajjar, rapporteur, et M. Guillaume Vuilletet, président ; Questions diverses.

### Sénat :

- **Séance publique (16h30) :**

Désignation des 21 membres de la délégation sénatoriale aux outre-mer autres que les 21 sénateurs d'outre-mer, membres de droit

- **Commission des affaires économiques (16h30) :**

Audition de M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique

## *Jeudi 9 novembre*

### Assemblée nationale :

- **Commission d'enquête sur les causes de l'incapacité de la France à atteindre les objectifs des plans successifs de maîtrise des impacts des produits phytosanitaires sur la santé humaine et environnementale et notamment sur les conditions de l'exercice des missions des autorités publiques en charge de la sécurité sanitaire (9h) :**

Table ronde, ouverte à la presse, sur le contrôle des produits phytopharmaceutiques dans l'alimentation avec les représentants de la Direction générale de l'Alimentation du ministère de l'agriculture, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (délégation à préciser); Mme Odile Cluzel, sous-directrice des produits et marchés agroalimentaires à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique; M. Florian Simonneau, chef de bureau « Restrictions et sécurisations des échanges » à la Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI), ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et Mme Céline Thiriote, cheffe de bureau « Politique des contrôles ».

Table ronde, ouverte à la presse, avec des chercheurs sur l'objectif de réduction des produits phytosanitaires au regard du Plan stratégique national 2023-2027 : M. Hervé Guyomard, directeur de recherche en agronomie, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE); M. Jean-Christophe Bureau, économiste.

Audition, ouverte à la presse, du collectif Nourrir sur l'objectif de réduction des produits phytosanitaires au regard du Plan stratégique national 2023-2027 (délégation à préciser).

